
CRIC O MANIE

VOL. 42, NO.3



BULLETIN D'INFORMATION
MRC SEPT-RIVIÈRE ET MINGANIE



SEPTEMBRE 2025

LA RENTRÉE

BESOIN D'AIDE POUR LES ARTICLES SCOLAIRES?

Si vous éprouvez des difficultés financières pour l'achat des articles scolaires de votre enfant, le CRIC pourrait vous fournir l'ensemble des fournitures scolaires exigées en plus d'une trousse de produits de soins! Les familles désirant bénéficier de cette aide doivent s'inscrire auprès du CRIC.

 Contactez l'équipe du CRIC au **418-766-3203** pour prendre un rendez-vous!

Visitez notre site web: <https://cricn.ca/services/aide-rentree-scolaire/>

♥ L'équipe du CRIC aimerait remercier son partenaire exclusif **ArcelorMittal Exploitation minière Canada**.

Nous avons aidé 30 familles et 62 enfants jusqu'à maintenant.



ArcelorMittal

LA DISTRIBUTION DU MATÉRIEL EST EFFECTUÉE À PARTIR DE LA MI-JUILLET ET SE POURSUIT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!



CALENDRIERS 2025-2026

DES LIENS POUR ACCÉDER AUX CALENDRIERS SCOLAIRES



Port-Cartier - Primaire



Port-Cartier - Secondaire



Sept-Îles - Primaire



Sept-Îles - Secondaire

RENTRÉE SCOLAIRE



En vigueur dès la rentrée 2025 pour l'ensemble de nos élèves*

Pourquoi cette interdiction complète?
Cette mesure vise à offrir un environnement propice à l'apprentissage, à la concentration et au développement d'habiletés sociales.

Centre de services scolaire du Fer
Québec

INTERDICTION DES CELLULAIRES ET APPAREILS MOBILES

Quoi

- Les téléphones cellulaires (et tous les appareils de télécommunication);
- Les montres intelligentes avec fonctions de communication;
- Les écouteurs de tous les types, même s'ils ne sont pas utilisés;
- Les tablettes personnelles et autres appareils mobiles non fournis par l'école.
- Les appareils mobiles personnels, par exemple lecteurs MP3, etc.

Où Les bâtiments, les cours extérieures, terrains sportifs et zones adjacentes utilisées par l'école.

Quand En tout temps, l'appareil doit être rangé.

*Cette interdiction ne s'applique pas au secteur adultes

Cette nouvelle mesure permet aussi de limiter la surutilisation des réseaux et l'intimidation en ligne, la surconsommation en ligne, le risque d'endettement, le risque de fraude ainsi que l'atteinte à la protection des données personnelles, confidentielles et financières auprès d'une clientèle jeune, parfois éloignée et même vulnérable.

Votre association de consommateur se réjouit de cette décision.

ESPACE PARENTS

AIDEZ VOTRE ENFANT À DEVENIR UN CONSOMMATEUR AVERTI



À la recherche d'activités instructives pour distraire vos enfants?

Connaissez-vous l'Espace parents du site Web de l'Office?

Il s'adresse aux parents de jeunes au primaire ou au secondaire et propose des activités, des capsules vidéo et des pistes de discussion sur différents sujets, comme la publicité, le crédit, les achats en ligne ou l'acquisition d'un téléphone cellulaire.

Avec ces outils éducatifs, les parents peuvent aider leurs enfants à devenir des consommateurs avertis et à développer un esprit critique face à la consommation!

<https://www.opc.gouv.qc.ca/parents/>

Ça y est! La période des inscriptions aux activités d'automne est arrivée!

Vous aviez prévu une participation à un cours pour vous ou un membre de votre famille, mais vos plans ont changé? Sachez que vous pouvez en tout temps annuler une inscription à un cours offert par un établissement privé ou un OSBL.

Mais attention : certaines modalités peuvent s'appliquer selon la situation et le moment d'annulation. Cliquez ici pour plus d'information:



ESPACE JEUNES

CONNAIS TES DROITS



Tu fais des achats en ligne? Tu as un abonnement au gym? Ton ordi ne fonctionne déjà plus après 2 ans? L'Office de la protection du consommateur est là pour t'aider!

Visite le site de L'Office :

[https://www.opc.gouv.qc.ca/mes-droits-consommateur?](https://www.opc.gouv.qc.ca/mes-droits-consommateur?utm_campaign=Campagne_Jeunes&utm_content=lien&utm_medium=email&utm_source=Courrielleur)

[utm_campaign=Campagne_Jeunes&utm_content=lien&utm_medium=email&utm_source=Courrielleur](https://www.opc.gouv.qc.ca/mes-droits-consommateur?utm_campaign=Campagne_Jeunes&utm_content=lien&utm_medium=email&utm_source=Courrielleur)

Des conseils à quel sujet?



Téléphonie cellulaire



Cartes de crédit



Garanties



Exactitude des prix



Achat en ligne



Abonnement au gym



Achat d'un voyage



Cours



Autos d'occasion



Autres sujets d'intérêts



CHANGEMENT À LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

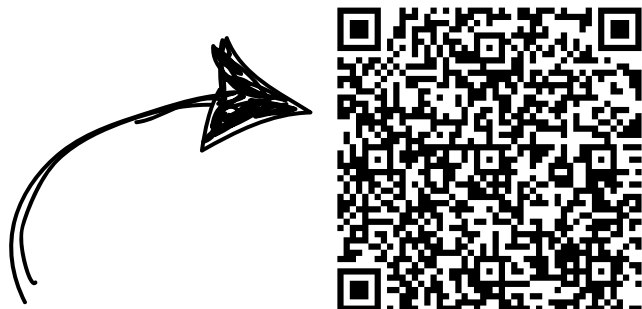
LOI PROTÉGEANT CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ABUSIVES

Depuis le 8 août 2025, les règles en matière de crédit sont resserrées grâce à l'entrée en vigueur de plusieurs dispositions de la Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit.

Plusieurs nouvelles mesures relatives au crédit sont ainsi introduites, notamment :

- Il est désormais interdit à un commerçant qui offre des cartes, des marges ou toutes autres formes de crédit variable d'imposer des frais d'adhésion et de renouvellement, sauf dans le cas d'une carte de crédit lorsque ces frais ne sont exigés qu'une fois par année.
- Toute demande de crédit variable doit indiquer la limite de crédit souhaitée par le consommateur, et le commerçant ne peut pas lui en accorder une supérieure.
- Le commerçant doit également informer le consommateur sans délai lorsque son crédit disponible est inférieur à 100 \$, ou à tout autre montant préalablement choisi par le consommateur, sans quoi aucune opération dépassant la limite de crédit ne sera permise.

Si vous voulez tout savoir sur les plus récents changements législatifs :



Office
de la protection
du consommateur

Québec



TOUS LES SERVICES DU CRIC

L'ÉQUIPE DU CRIC EST DE RETOUR DEPUIS LE 2 SEPTEMBRE !

- Défense et promotion de vos droits
- Consultation budgétaire
- Référence – aide alimentaire et autres ressources
- Ateliers de formation
- Fournitures scolaires
- Soutien pour les services en ligne
- Commissaire à l'assermentation
- Service de documentation et de recherche
- Service téléphonique
- Service de recouvrement – Hydro-Québec
- Micro-Prêt sans intérêt – Desjardins
- Gestionnaire du Fonds Irène Gauthier
- Clinique d'impôt (Sept-Îles)

DEVENEZ MEMBRE!

Individuel / annuel : 5,00 \$

Organisme / annuel : 20,00 \$

<https://criccn.ca/devenez-membre/>

L'ÉQUIPE DU CRIC

Rédaction:

Annie Lamarre
Marianne Lachance
Katie Beaudin
Karo-Lyne Mayer

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN-0832-7866

Impressions: PlanXpert - Sept-Îles



Centre de recherche et d'information en consommation

Port-Cartier - Téléphone : 418-766-3203

Sept-Îles - Téléphone: 418-968-6199

Cellulaire : 418-444-0603

Télécopie : 418-766-3312

Bureau principal:

1, rue Wood, bureau 2, C.P. 204
Port-Cartier (Québec) G5B 2G8

Point de service:

652, avenue de Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R5

www.criccn.ca

cricportcartier@telus.net



CRIC MEMBRE DE:

Coalition des associations de
consommateurs du Québec
(CACQ)

Chambre de commerce de Port-
Cartier (CCPC)

Table régionale des organismes
communautaires (TROC)

Côte-Nord Réseau québécois de
l'action communautaire
autonome (RQ-ACA)

Regroupement des organismes en
défense collective des droits
(RODCD)

CRIC SUBVENTIONNÉ PAR:

Secrétariat à l'action
communautaire autonome et aux
initiatives sociales (SACAIS)

Autorité des marchés financiers
(AMF) - Coalition des
associations de consommateurs
du Québec (CACQ)

Office de la protection du
consommateur (OPC)

Hydro-Québec

Desjardins

Conférence religieuse canadienne
(CRC)

Centraide Duplessis (Fonds Irène
Gauthier)

ArcelorMittal Exploitation
minière Canada